Inauguration City stade le 11 janvier 2025

Mr Le Sous Préfet

Mme la Présidente du Conseil Départemental

Mme la Conseillère Départementale

Chers collègues Maire

Nous voilà rassemblé sur l'emplacement du City Stade qui a été récemment livré.

Je constate que ce mandat n'a pas connu beaucoup de manifestation de ce type et je me réjouis en ce début d'année de cette évènement.

Cet équipement faisait partie de notre feuille de route du mandat. Il a fallu attendre le 5 ème année de celui-ci pour le réaliser. Non pas que nous ne le passions pas dans les priorités mais effectivement les orientations financières arrêtées initialement ne nous ont pas facilitées les choix. En 2022, malgré tout nous avons préparé le dossier et sollicité des subventions pour 2023 seul le département a donné son accord sur ce premier tour de table Dans le cadre de la dotation des équipements Territoires Ruraux le dossier n'a pas été retenu tout comme la demande auprès de l'Agence Nationale la réalisation a été différée. En 2024 nouveau tour de table et accord de l'Etat mais pas de l'ANS. Quoiqu'il en coûte, nous avons opté pour mettre en œuvre ce chantier avec au final 20 % du département et 20 % de l'Etat. Notre objectif était au minimum de 50 %

Les années précédents nos investissements se portaient sur l'amélioration de la voirie, ou le remplacement des ouvertures dans nos locaux, investissements indispensables pour l'avenir, mais peu visibles dans l'évolution et l'amélioration de l'offre de service ou d'activité.

Ce City stade complète des équipements sportifs modestes mais que nous avons à cœur d'entretenir correctement et de faire évoluer. Stade de foot et court de tennis sont mis à disposition d'associations sportives qui en fixent les règles d'utilisation. Il est vrai que nos jeunes en dehors de l'espace bi-cross n'avaient pas de lieu ou librement ils pouvaient venir évoluer. On les retrouvait à juste titre sur le parvis de l'église avec leur ballon, dans le parc municipal pas forcement configuré pour cela.... Donc aujourd'hui nous apportons une solution à ces besoins, et à leur demande

Chacun connait les vertus de la pratique sportive et plus que jamais elle doit se pratiquer dans un cadre adapté et sécurisé. D'ailleurs à ce sujet la pré visite de contrôle sur ce lieu a envisagé un risque potentiel d'accident compte tenu de la proximité avec le bi-cross et l'espace jeux petit enfance. Il faudrait par la pose d'un filet supprimer cette probabilité d'un débordement de ballon hors du périmètre du City Stade risquant de provoquer un accident dont bien évidemment la Mairie serait responsable ; reconnaissez avec moi que l'on frise le ridicule dans cette volonté d'atteindre le risque zéro dont chacun sait que c'est un objectif inatteignable. Mais la logique de la chaine de responsabilité en arrive à ces excès qui pouvaient priver des petites communes comme les nôtre d'équipements basiques comme celui qui nous mobilise ce jour.

Et nous voilà donc devant le City Stade de St Georges du Bois, qui déjà connait un large succès et enthousiasme les jeunes. Cet investissement a été rendu possible par le choix unanime des élus d'avancer dans cette voie alors que l'objectif de subvention n'était pas atteint. Je les remercie vivement et particulièrement David qui a porté le dossier. Je remercie nos financeurs Département et

Etat qui malgré la diminution des enveloppes ont apporté leur contribution. Merci également aux services municipaux, administratifs et techniques pour le montage du dossier, son suivi administratif et opérationnel.

Les agents techniques ont profité de l'occasion pour relifter ce lieu en rechargeant le piste de bi-cross, en installant des jeux pour les plus jeunes et des tables qui améliorent la convivialité du lieu, idéalement situé dans un endroit calme, non loin du parc et des autres lieux stratégiques de la commune.

J'allais passer sous silence le coût de l'opération qui s'élève à 56266 euros, l'Etat et le Département apportant chacun 11 256 euros, le FCTVA sera normalement d'environ 7 500 euros. Le reste à charge pour la commune est de 26 254 euros.

L'entreprise Marchand a réalisé le génie civil, les entreprises OP Sport et Qual-cité ont élaboré les sols et les équipements. Merci à eux pour leur sérieux et le respect du calendrier

Merci de votre attention. Longue et belle vie au City Stade